

Rapport d'activité 2020 de la CSF Sartrouville

Comme l'an passé, la section de Sartrouville a rempli sa mission d'aide aux familles.

En dehors des périodes de confinement, nos activités se sont fortement développées : l'aide aux familles a augmenté, la charge de travail a augmenté,

Pendant le confinement nos activités coup de pouce et soutien scolaire ne se sont jamais arrêtées, fonctionnant par visio-conférence ou par téléphone. Le confinement nous a cependant contraint à renoncer à certains projets ou à décaler leur mise en œuvre dans le temps.

Les relations avec nos partenaires sont très bonnes. En témoigne les décisions de la Ville, du Département et de l'État de renforcer leur soutien en 2021.

Tous ces éléments nous permettent d'afficher un bilan général positif.

C'est une grande satisfaction d'avoir pu maintenir la défense et le soutien aux familles.

Ces résultats ne sont possibles que par l'investissement fort de bénévoles et de salariés : c'est grâce aux permanences régulières tenues, mais aussi à tout un travail d'organisation incessant en dehors des permanences.

L'année 2020 a été rude, par les efforts à déployer pour maintenir et développer les activités, mais surtout par la prise en compte de toutes les mesures de précaution contre la diffusion de la pandémie. C'est dans ces moments que la solidarité entre bénévoles et salariés a joué pleinement pour continuer la défense et l'aide aux familles.

Quelques mots sur nos différentes activités en 2020,

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire

À partir de la mi-mars et jusqu'à la fin de l'année (la parenthèse de l'été exceptée) la crise sanitaire a impacté fortement l'activité de la CSF Sartrouville sans jamais l'interrompre.

L'activité du service accompagnement numérique a été maintenue mais avec une présence réduite, y compris pendant la période de confinement strict que nous avons connue au printemps. Il en a été de même du soutien scolaire en distanciel à partir de la mi-mars et jusque fin mai, puis en respectant des mesures sanitaires strictes à l'automne et en hiver. La crise sanitaire a cependant interrompu pendant plusieurs semaines l'activité de l'atelier couture et nos programmes de sorties au printemps et à l'automne.

L'année 2020 a connu également des modifications importantes de la composition des instances dirigeantes de l'association avec le départ fin février de Nadia Hattab, son remplacement à titre transitoire par Malika Bouchouk puis l'élection d'un nouveau conseil syndical et en son sein la désignation d'un nouveau bureau et d'un nouveau président.

LA POLITIQUE DE GESTION DU PERSONNEL

Les salariés constituent les piliers de l'association et méritent notre reconnaissance pour le travail accompli dans des conditions souvent difficiles.

En 2020, le personnel salarié était composé de six permanents salariés (quatre adultes relais à plein temps, deux salariés en contrat PEC (30h et 20h par semaine), soit 5,22 ETPT et 12 vacataires dont le nombre d'heures a varié entre 10 et 152 dans l'année, correspondant à 831,5 heures soit 0,52 ETPT. Le total du nombre d'équivalents temps plein travaillés s'est élevé en 2020 à 5,74.

L'année 2020 a vu le départ de Nadhera Zekiri, notre écrivain public dont le contrat est arrivé à échéance le 31 mai et son remplacement par Walid Gouicem à compter du 1^{er} septembre. Monsieur Gouicem a souhaité mettre fin prématurément à son contrat le 28 février.

L'équipe a en outre été renforcée au 1^{er} janvier 2021 par le recrutement de Bernadette Coacolo qui avait jusqu'alors animé bénévolement l'atelier couture et bénéficie désormais d'un contrat adulte - relais.

À noter également le renouvellement du contrat PEC de Farouk Tahraoui en avril et des contrats adultes relais de Valérie Rodrigues de Araujo et de Sophie Guzman à compter du 5 mars 2021.

Le bureau nouvellement élu s'est attelé à mettre en place une politique de gestion du personnel. Elle s'est traduite par des réunions régulières de l'équipe des salariés à l'initiative du bureau de l'association et la mobilisation d'une psychologue bénévole, à la demande des salariés, pour une première séance d'analyse collective des pratiques professionnelles en décembre suivie d'une deuxième en février.

Elle a également donné lieu à la mise en place d'un plan de formation des salariés, inexistant jusqu'alors, avec en particulier l'adhésion au Fles Yvelines – Hauts de Seine.

LE FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ASSOCIATION

Nous nous sommes attelés à renforcer le fonctionnement démocratique de l'association

- Le conseil syndical s'est réuni à 9 reprises au cours de l'année 2020.

- Nous avons mis en place deux groupes Whatsapp pour faire le lien entre les adhérents, l'un ouvert à l'ensemble des adhérents, le deuxième pour les familles dont les enfants sont inscrits au soutien scolaire,

Un règlement intérieur a été adopté dès le 12 septembre et complété le 6 février.

LA POLITIQUE DE COMMUNICATION

La nouvelle équipe s'est également attelée à mettre en place une politique de communication avec la gestion contrôlée de la page Facebook de l'association, mettant fin aux dérives observées dans le passé. Au 15 février 2021 elle était suivie par 489 « amis ». Comme les années antérieures nous avons également été présents au forum des associations organisé par la Ville le premier dimanche de septembre.

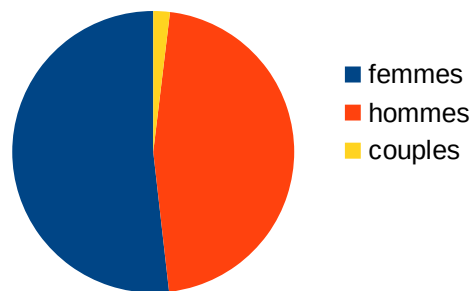
BILAN SERVICE ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE LOGEMENT

Le service est constitué de trois salariés en contrats adultes relais Valérie Rodrigues de Araujo, Sophie Guzman et Chokri Ben Amor. Il est chargé de l'accompagnement des personnes éprouvant des difficultés à accéder à leurs démarches administratives désormais toutes dématérialisées. Chokri Ben Amor exerce en outre la fonction de conseiller juridique, chargé en particulier du logement. La permanence « coup de pouce » a été assurée pendant le confinement grâce à l'investissement personnel de Valérie présente tous les jours au bureau. 181 démarches d'accompagnement des personnes ayant besoin d'un « coup de pouce » administratif ont été engagées entre le 16 mars et le 11 mai.

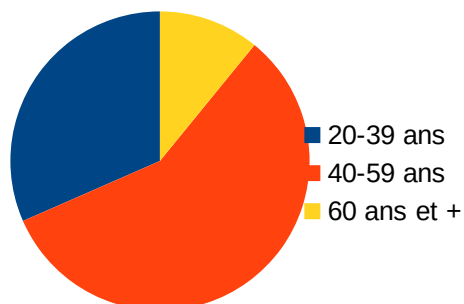
En 2020, le service a accordé **2056 rendez vous** au siège de l'association et a effectué **2244 interventions**. Ces résultats sont à comparer avec ceux de 2019. 14,9 % de démarches en moins, conséquences du ralentissement voire de l'arrêt partiel de l'activité du service pendant près de la moitié de l'année, peuvent être salués comme le signe de l'intérêt croissant de la population de Sartrouville pour le service rendu par la CSF.

Le public est majoritairement composé de femmes (51,8%) pour 46,3 % d'hommes et 1,9 % de couples.

répartition par genre

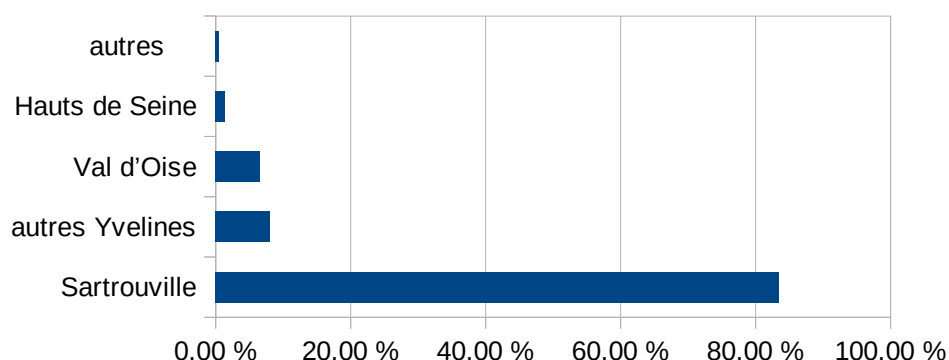


Les personnes âgées entre 40 et 59 ans représentent la majorité des personnes reçues 57,5%, contre 31,6 % chez les 20 – 39 ans et 10,9 % chez les 60 ans et +.



Si le service est ouvert à tous, les Sartrouillois représentent 83,5 % des personnes reçues, auxquelles s'ajoutent des personnes venant de 12 autres communes des Yvelines (8%), de 6 communes du Val d'Oise (6,6%), de 8 communes des Hauts de Seine (1,4%) et exceptionnellement du Val de Marne et de la Seine Saint Denis.

répartition par communes

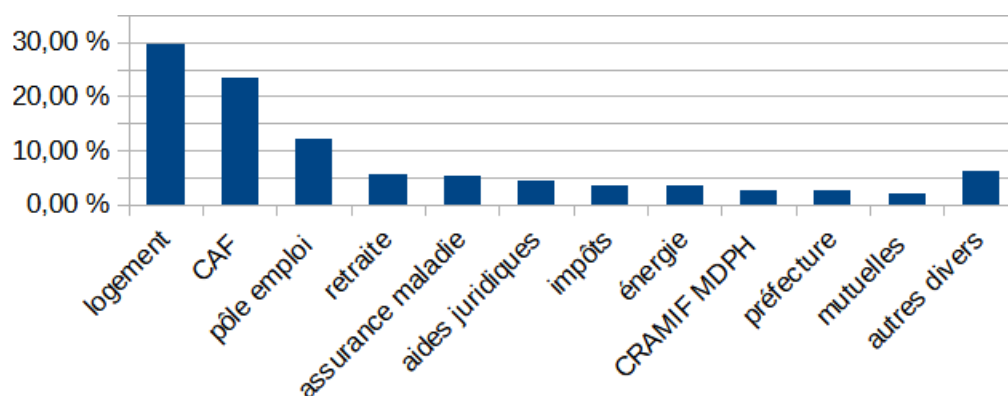


Nous sommes au service de tous les Sartrouillois mais conformément à la priorité accordée aux quartiers classés prioritaires au titre de la politique de la Ville, la répartition entre les quartiers de Sartrouville est la suivante :

au nord nord-est est de l'avenue Maurice Berteaux 87,5 %

au sud sud-est est de l'avenue Maurice Berteaux 12,5 %.

Répartition des démarches par domaines



Le logement arrive en tête des domaines traités (29,7 % de l'ensemble des démarches), qu'il s'agisse des demandes de logement (y compris au titre du DALO), des questions relatives aux relations entre bailleurs et locataires, ou plus rarement des dossiers de contentieux, les interventions de la CSF visant à éviter dans la mesure du possible les mesures d'expulsion. Il faut y ajouter les demandes de logement au foyer ADOMA.

Viennent ensuite les dossiers CAF (23,3%), Pôle emploi (inscriptions, actualisations, envoi de documents) (12,2%), les dossiers de retraite (reconstitution de carrières...) 5,5 %, l'assurance maladie (5,1%), les aides juridiques (4,4%), les impôts (3,4%), les dossiers énergie (EDF ENGIE, Chèque énergie) pour 3,3 %, les dossiers CRAMIF et MDPH (2,5%), les démarches en Préfecture (titres de séjour, permis de conduire, demande de CNI, dossiers de demandes de naturalisation) (2,5%), les mutuelles (2%) .

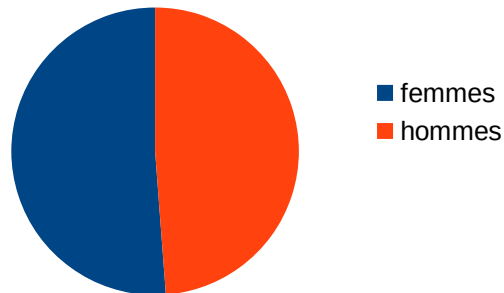
D'autres démarches portent sur les contacts avec les opérateurs de téléphonie (1%) , les transports (SNCF, cartes Imagin'R, pass navigo) les dossiers scolaires (demandes de bourse), les dossiers OFII et affaires étrangères, les dossiers de surendettement, consommation, assurance, les contacts avec les assistantes sociales.

BILAN SARTROUVILLE ACTIVITÉ ÉCRIVAIN PUBLIC ANNÉE 2020

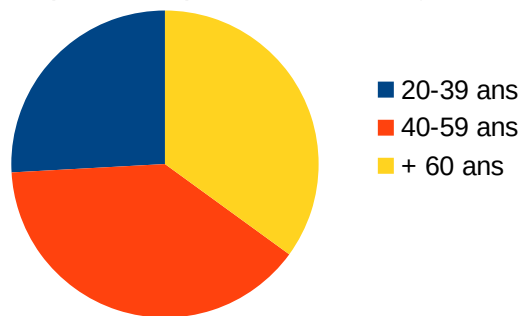
L'activité de l'écrivain public s'est arrêtée du 17 mars au 31 mai 2020 puis le poste est resté vacant du 1^{er} juin au 31 août 2020. Chokri Ben Amor a assuré l'intérim en juillet et au mois d'août. L'écrivain public a reçu 365 personnes en 2020. Ce chiffre est donc en diminution de 144 personnes par rapport à 2019 (- 28,3%).

Les personnes reçues sont en majorité des femmes (51,2%) (hommes 48,8%), âgées de 40 à 59 ans (39%), de plus de 60 ans (34,9%), de 20 à 39 ans (25,8%).

répartition par genre

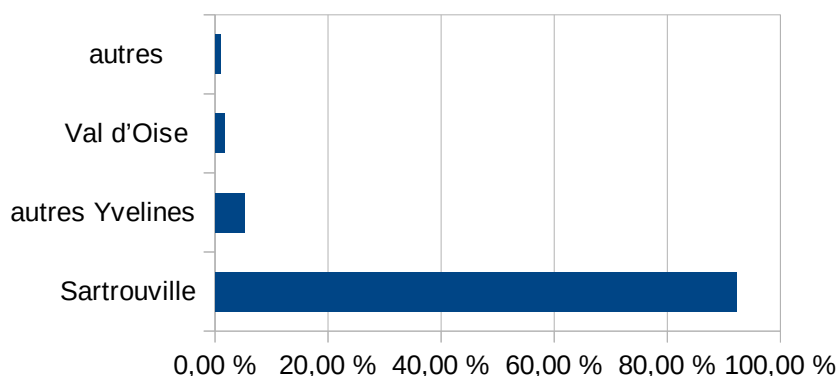


répartition par tranche d'âge



Elles sont domiciliées à Sartrouville (pour 92,2%), des autres communes des Yvelines (5,2%), du Val d'Oise (1,7%) et plus rarement des Hauts de Seine.

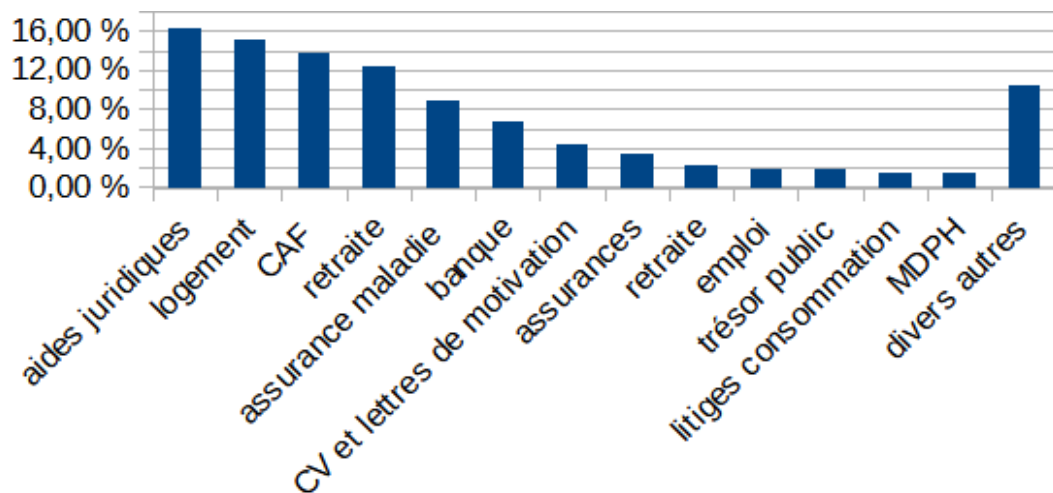
répartition par communes



Les Sartrouillois se répartissent de la façon suivante entre les quartiers de Sartrouville : 94,4 % au nord nord-est de l'avenue Maurice Berteaux, 5,6 % au sud sud-ouest ouest de l'avenue Maurice Berteaux.

Répartition des démarches par domaines

Parmi l'ensemble des questions traitées par l'écrivain public, les aides juridiques représentent les dossiers les plus nombreux (16,2%), suivis des questions relatives au logement (15%), les dossiers CAF (13,8%), de retraite (2,3%), d'assurance maladie (8,8%), les litiges relatifs à des dossiers de consommation ou avec les opérateurs téléphoniques, les assurances, les mutuelles, les relations avec le trésor public, les dossiers MDPH et la rédaction de CV et de lettres de motivation.



BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

La mise en oeuvre du CLAS est placée sous la responsabilité de Radhia Pothier qui bénéficie d'un contrat adulte-relais, d'une dizaine d'accompagnateurs salariés vacataires et de six bénévoles.

L'aide aux devoirs

De début janvier au 30 juin 2020, 122 enfants ont fréquenté les séances de soutien scolaire (63 écoliers, 57 collégiens et 2 lycéens). Les écoliers et les collégiens sont accueillis tous les soirs de la semaine, par groupes de 20 à 25 élèves, chacun à raison d'une heure par jour de soutien scolaire.

Depuis septembre 2020 119 élèves fréquentent le CLAS sur nos deux locaux de Pablo Picasso et de 1, avenue de l'Europe répartis ainsi :

- 56 élèves élémentaires
- 56 collégiens
- 7 lycéens

Les enfants demeurent tous dans les quartiers classés prioritaires au titre de la politique de la Ville. Ils bénéficient de 4 heures par semaine d'accompagnement à la scolarité et leur est proposée entre une heure et une heure et demie de cours de langue étrangère par semaine, le mercredi matin de 9h à 12h pour les élémentaires et le mercredi après-midi de 14h à 15h30 pour les collégiens et le samedi après-midi.

Nous réservons aussi les mercredis et les samedis pour les activités culturelles comme l'atelier de théâtre Spect'Acteurs.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des élèves par niveau et par quartier.

NIVEAU SCOLAIRE	LES INDES	LA MARINIÈRE	LES REFLETS	LES CHEMINS 4	LE THEATRE	BROSSELET TE	L'UNION	LE VIEUX PAYS	TOTAL
	NOMBRE D'ELEVES	NOMBRE D'ELEVES	NOMBRE D'ELEVES	NOMBRE D'ELEVES	NOMBRE D'ELEVES	NOMBRE D'ELEVES	NOMBRE D'ELEVES	NOMBRE D'ELEVES	PAR NIVEAU
CP	0	0	1	3	0	0	0	1	5
CE1	2	3	1	3	0	0	0	0	9
CE2	4	3	3	6	0	1	0	0	17
CM1	1	1	4	1	0	1	0	0	8
CM2	5	1	6	5	0	0	0	0	17
SOUS TOTAL	12	8	15	18	0	3	0	1	56
6 ^{ème}	2	2	3	5	2	0	1	1	16
5 ^{ème}	1	1	2	3	0	0	1	0	8
4 ^{ème}	4	1	3	6	1	0	1	0	16
3 ^{ème}	3	0	2	4	1	1	3	2	16
SOUS TOTAL	10	4	10	18	4	1	6	3	56
Seconde générale	3	0	1	1	0	1	1	0	7
SOUS TOTAL	3	0	1	1	0	1	1	0	7
Total par quartier	25	12	25	37	4	5	7	4	119
					NOMBRE TOTAL D'ELEVES			NOMBRE TOTAL D'ELEVES	

Le soutien scolaire s'est poursuivi **en visio-conférence** et a répondu aux besoins des élèves tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 17h, soit individuellement soit par groupe de même niveau. Nous avons adapté nos horaires pendant le mois de Ramadan pour essayer d'aider un maximum d'élèves possible.

Tous les moyens de communication ont été utilisés, téléphone, WhatsApp et Skype.

Cette période a mis en évidence les très grandes inégalités entre les familles en matière d'équipement en outils informatiques. Beaucoup d'élèves ont eu des soucis de connexion à l'internet, d'autres ont dû partager le même appareil avec leurs frères et sœurs, voire en travaillant sur le téléphone d'un parent.

Des cours de **langue espagnole** en visio-conférence ont été mis en place tous les mardis et vendredis matin de 10h à 12h, pour les élèves de 5^{ème} et 4^{ème} (15 élèves ont suivi ce cours). Ces cours ont porté leurs fruits et nous avons remarqué une nette progression de certains élèves qui ont poursuivi régulièrement ce dispositif mis en place pendant le confinement.

De plus, après avoir constaté les lacunes et les difficultés de certains enfants dans plusieurs matières comme les maths et le français, des stages de remise à niveau ont été organisés.

De même la proposition transmise le 13 avril d'organiser **une dictée quotidienne en visio-conférence** a suscité l'adhésion d'un nombre important d'enfants et de parents. 35 enfants se sont inscrits entre les séances de 14h30 et celles 17h, ensuite avancées à 16h pendant le Ramadan. La dictée a pu avoir lieu sur Skype, tous les jours (hors week-end, jours fériés et congés).

Autres activités pendant le confinement. L'activité de l'atelier lecture a été interrompue mais les enfants de l'atelier lecture ont reçu des livres pour leurs vacances forcées.

De l'aide aux devoirs à la découverte culturelle :

- Atelier de lecture :

L'atelier lecture a fonctionné jusqu'à la fin de l'année scolaire le samedi matin hors période de confinement. Trois groupes allant du CM1 à la 3ème en ont bénéficié. Il n'a malheureusement pas pu reprendre à la rentrée de septembre, en raison de l'indisponibilité de son animateur devenu président du Conseil syndical (et c'est un engagement à plein temps et même plus).

- Le projet Spect'Acteur :

Le projet élaboré avec l'équipe du Centre Dramatique National – théâtre de Sartrouville et des Yvelines visait à construire un parcours de sensibilisation des enfants et adolescents au spectacle vivant, à susciter le désir de la rencontre avec les arts du spectacle. Le projet a pris deux dimensions : le voir et le faire, faire découvrir les lieux et métiers du théâtre, voir des spectacles, rencontrer les artistes et participer aux ateliers de pratique avant et/ou après chaque spectacle. Un atelier de théâtre a été mis en place à partir du mois d'octobre 2019 . Afin de valider ce parcours, les enfants ont travaillé sur la conception d'un journal participatif autour de ce thème. Vingt élèves ont profité de cette activité tous les mercredis après-midi, de 14h à 16h, et ont assisté à des spectacles et pièces de théâtre.

Cette activité a cessé pendant le confinement.

Le projet s'est achevé la première semaine des vacances du mois d'octobre. Deux artistes en théâtre et en danse ont animé ces deux groupes pendant cinq jours du lundi au vendredi sur deux plages horaires suivantes :

- le groupe du matin a comporté 18 élèves et s'est déroulé entre 10h et 13h.
- le groupe des grands, de 14 élèves, s'est déroulé entre 14h et 17h.

Le vendredi après-midi a eu lieu la représentation de deux pièces de théâtre ainsi que deux spectacles chorégraphiques devant les parents.

LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE RÉGIONAL ET NATIONAL

Nous avons poursuivi le programme de découverte du patrimoine engagé depuis deux ans.

Nous avons organisé le 13 février une visite du château de Versailles pendant les vacances à laquelle 30 personnes ont participé.

La visite de l'Institut du monde arabe avait été programmée le 28 mars mais a dû être reportée en raison de la crise sanitaire le 10 octobre 2020.

D'autres projets ont dû être annulés ou suspendus pour cette même raison, notamment la visite du Château de Chambord initialement prévue fin mai puis fin octobre, ainsi que la sortie au parc zoologique de Vincennes prévue le 7 novembre.

BILAN ACTION SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Les relations entretenues par la responsable de la mise en œuvre du CLAS avec les familles dont les enfants sont accueillis pour l'aide aux devoirs, ont mis en évidence les difficultés rencontrées par certains parents dans l'exercice de leur responsabilité parentale. Sont en particulier concernés les parents dont les enfants sont en échec scolaire.

Mais d'une façon plus générale tous les parents sont plus ou moins confrontés à des degrés divers à des difficultés similaires : difficulté à suivre la scolarité de leurs enfants, à faire preuve d'autorité, à faire face parfois à l'agressivité de leurs enfants, aux addictions au téléphone portable, aux jeux vidéo etc. L'ensemble des familles adhérentes de l'association est concerné au-delà des parents dont les enfants bénéficient des heures d'accompagnement à la scolarité.

Avec le soutien de l'UDAF, nous avons en un premier temps proposé la tenue d'ateliers thématiques puis de groupes de parole ouverts aux parents volontaires. Nous avons mis en place ensuite deux groupes de parole permanents. Ces deux groupes de parole sont animés par une psychologue professionnelle, membre bénévole de notre association.

Un premier groupe s'est réuni régulièrement le jeudi après-midi, exclusivement constitué de mères. Le deuxième groupe s'est réuni le vendredi à 18h30 ouvert aux pères comme aux mères. Faute de participation des pères et en raison des difficultés pour les mères de se libérer à cette heure le groupe a cessé de se réunir .

En revanche, le groupe du jeudi après -midi s'est peu à peu étoffé et regroupe une quinzaine d'adhérentes. Il s'est rapidement transformé en « café des mamans », l'objectif étant de créer des moments de convivialité, d'échanges guidés par la psychologue bénévole, afin que chacun puisse s'exprimer à sa manière sur une situation qui le touche de près ou de loin et de lui donner des pistes de réflexion.

Accompagner en proposant des moments de partage entre parents et enfants.

Considérant que :

- beaucoup de familles des quartiers prioritaires de Sartrouville ne pouvaient partir en vacances en juillet et août en raison de la fermeture des frontières et des difficultés économiques aggravées par la période de confinement,

- la période de confinement a souvent été vécue par des familles contraintes de vivre 24h sur 24 dans des logements exigus, dans des conditions difficiles génératrices de tensions intra-familiales,

nous avons mis en place un programme de sorties tout au long de l'été en insistant sur la dimension familiale de ces sorties, afin d'en faire une occasion de vivre des moments de partage entre parents et enfants. Ce programme nous a conduit à Ouistreham pour une sortie en bord de mer, au Château de Maisons Laffitte pour un jeu de piste animé par deux conférencières, au Musée national de Port Royal des Champs pour une journée de visite du site, de spectacles et de participation à des ateliers, à la réserve de Thoiry pour une visite en camion brousse, à l'île de loisirs de Moisson pour un week-end de détente en famille, au parc Indian Forest à Morainvilliers pour participer à un parcours accrobranche et enfin au Parc Herouval pour un dimanche de détente le dernier samedi du mois d'août. 61 familles ont participé à ces sorties qui au total ont rassemblé 423 personnes.

Ce programme a bénéficié d'un budget spécifique avec le soutien de l'UDAF (qui a pris à sa charge le financement du week-end sur l'île de Moissons), du département des Yvelines, de la Ville de Sartrouville (qui a financé une partie des frais de déplacement), de Logirep et de 1001 Vies Habitat.

BILAN DE L'ATELIER COUTURE

L'atelier couture a ouvert dans le local dit de la « papothèque » à l'automne 2019 après le transfert des bureaux de l'association au siège social situé au 24 rue Georges Méliès.

La CSF a acquis 12 machines à coudre non professionnelles pour démarrer l'activité.

Cet atelier est destiné à des personnes souhaitant se retrouver autour d'une activité qui leur parle et dans une atmosphère conviviale afin de réaliser des travaux de couture destinés à répondre à des besoins personnels et familiaux.

L'atelier a été fréquenté par une quarantaine de femmes principalement domiciliées dans le quartier des Indes ou à proximité. La majorité est constituée de personnes à la retraite vivant souvent seules. Les autres sont des mères au foyer. On a compté également une étudiante et un homme.

L'atelier a fonctionné tout au cours de l'année en dehors des mois de confinement au printemps et cet automne. Pendant le confinement au printemps, plusieurs adhérentes ont participé bénévolement à la fabrication de plus de 150 masques et 60 sur-blouses distribués ensuite par la Ville. La CSF a également mis à disposition son local la « papothèque » pour l'entrepôt et la distribution de colis alimentaires.

Après la fermeture de l'atelier pendant les deux mois de confinement de l'automne dernier, la date de sa réouverture a été fixée au vendredi 8 janvier. L'atelier fonctionne jusqu'à nouvel ordre en respectant un protocole sanitaire strict (pas plus de 8 participants par demi-journée, port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydroalcoolique).

Il a été animé en 2020 par trois bénévoles compétentes dans le domaine de la couture. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

L'une de ces bénévoles, Bernadette Coacolo, seule à avoir déposé sa candidature parmi les trois bénévoles, a été recrutée au 1er janvier 2021 sur un contrat adulte-relais mis à disposition par la Préfecture des Yvelines.

L'année 2020 a enfin permis de lancer la réflexion en vue d'ouvrir un atelier chantier d'insertion en complément de l'atelier couture dans sa configuration actuelle.

Une mission d'accompagnement de cette réflexion a été confiée par le DLA (dispositif local d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire de la Préfecture des Yvelines) à la société Alterethic.

L'organisation proposée par la société Alterethic repose sur le binôme « encadrant technique » et « Conseiller en Insertion Professionnelle » et la création de deux emplois d'insertion et d'un mi-temps d'adjoint administratif. Elle se traduit aussi par la nécessité de réaliser des investissements afin de séparer les activités de l'atelier couture et de la boutique sociale et d'acquérir deux machines à coudre professionnelles et une brodeuse.

Le scénario présenté a été transmis à la Direccte sans à ce stade avoir reçu un avis favorable.

Le Conseil syndical réuni le 6 février a acté le principe d'un démarrage prudent de l'activité commerciale, avec dépôt auprès de la Direccte d'une demande de création d'un emploi d'insertion avant la fin du premier semestre, la responsable de l'atelier recrutée au 1^{er} janvier sur un contrat adulte-relais pouvant assurer de façon transitoire l'encadrement de la personne recrutée et le pilotage de l'activité commerciale. Il conviendra dans un deuxième temps d'accompagner la montée en puissance de l'activité par le recrutement d'un deuxième emploi d'insertion et la réalisation des travaux d'aménagement du local destiné à séparer l'activité commerciale de l'atelier couture dans sa configuration actuelle.

La représentation dans différentes instances

Des bénévoles assurent la représentation des familles dans différentes instances :

- conseil d'administration de l'UDAF
- commission de conciliation logement,
- conseil de concertation des bailleurs 1001 Vies Habitat, Logirep, CDC Habitat
- commission DALO
- conseil citoyen

À présent, quelques mots sur nos ambitions pour 2021.

À notre sens, il est toujours important de conserver l'action utile, l'action qui a fait ses preuves, l'action qui manifestement apporte un plus aux habitants de notre commune.

Pour 2021, des risques existent. D'une part, la poursuite des précautions contre l'épidémie contraint nos activités à se réinventer en permanence. D'autre part les financements sont de plus en plus accordés après des appels à projet successifs ; assurer la continuité d'activités ayant fait leurs preuves devient plus aléatoire.

Donc il est important d'être vigilant pour conserver nos six activités : le coup de pouce, l'accompagnement à la scolarité, l'atelier couture et l'écrivain public, les sorties, le soutien à la parentalité en font partie.

La politique que nous vous proposons est donc :

- de poursuivre autant que possible toutes nos activités et les partenariats existants :
 - un accompagnement à la scolarité sur 2 sites ,
 - un atelier couture,
 - des sorties familiales
 - l'accompagnement des familles par l'équipe « coup de pouce »
 - un écrivain public
 - les réunions d'aide à la parentalité
- de prendre toutes les mesures pour sécuriser le plus possible nos activités, et si possible toutes, notamment des mesures comme :
 - toutes les précautions pour lutter contre l'épidémie,
 - négocier avec les bailleurs et la commune des locaux adaptés à nos activités et à leurs évolutions,
 - obtenir le nouveau local promis depuis plusieurs années

- participer au conseil citoyen pour porter les besoins des familles de nos quartiers

Cette politique ne sera pas facile à mettre en œuvre. Mais notre axe doit rester la défense et l'aide aux familles. Pour cela, faisons tous, tout notre possible pour conserver le plus possible nos activités.

Je me dois de conclure en notant le soutien constant que nous avons reçu de la part de nos partenaires financiers, préfecture à travers ses différentes directions et ses représentants, Département des Yvelines, Ville de Sartrouville, CAF, Justice, UDAF, REAPPY. Ce point est détaillé dans le rapport financier également soumis à votre approbation. Nous pouvons les en remercier, chaque service en son ensemble et sa direction, mais aussi nos interlocuteurs dans chacun de ces services, toujours à l'écoute.

Je terminerai par un hommage appuyé aux bénévoles, qui s'investissent pour que toutes ces actions perdurent et progressent. Le conseil élu à la dernière AG s'est réuni plusieurs fois et la forte participation est de bonne augure. En 2020 de nouvelles personnes sont venues adhérer à l'association et manifester leurs désirs de participer activement à nos actions et pour d'autres, d'intégrer le Conseil syndical. Je ne peux que les remercier. C'est ensemble que nous atteindrons l'objectif que nous nous sommes fixé. Mais c'est aussi en mobilisant le maximum de familles, de personnes que nous parviendrons à faire changer les choses. C'est le nombre d'adhérents qui fait notre plus grande force. Adhérer, c'est s'engager à défendre ses intérêts: mais aussi et surtout c'est s'engager à s'investir dans une association à portée nationale, dont le seul but est de défendre et d'aider toutes les familles de notre pays. Nous étions en fin d'année 134 familles adhérentes. Ce maintien à un haut niveau est aussi de bon augure.

À ce jour, beaucoup de nos concitoyens français et étrangers, jeunes ou moins jeunes, rencontrent des difficultés pour vivre correctement. Je ne citerai que quelques-unes: les plus importantes: chômage, pouvoir d'achat en régression, logement, enseignement.

À nous tous, adhérents de la CSF, il nous incombe de rester vigilants. C'est ensemble que nous parviendrons à faire avancer nos revendications, qui ne sont en fait, dans la majorité des cas, que la demande de voir respectés nos droits les plus légitimes.

Je terminerai par un grand merci à tous les salariés dont j'ai déjà cité les noms, à tous les adhérents, à tous les bénévoles, mais aussi et surtout, à tous ceux qui s'investissent régulièrement, physiquement et moralement, et qui permettent ainsi à notre association de vivre, et d'apporter aux habitants de notre ville, les aides nécessaires à leur épanouissement. Je souhaite que d'autres les rejoignent, partagent avec le bureau les responsabilités du fonctionnement de l'association, proposent de nouveaux projets. Ne vous posez pas seulement la question : « que peut nous apporter l'association » mais « que pouvez vous apporter à l'association pour le bien collectif ».



Jean-Marc Lauret

président du Conseil syndical de la CSF Sartrouville